

NOVEMBRE 1996

NOTE LIMINAIRE

Les textes légaux qui sont susceptibles d'être indiqués dans les actes doivent être reproduits in extenso.

Seuls les actes signifiés doivent comporter les postes du coût et la nature de l'émolument.

Le quantum ne fera pas l'objet d'une notation.

Les significations sont assurées par l'Huissier de Justice lui-même Maître MANILLE Maurice, Huissier de Justice à BORDEAUX, 3 quai de la Douane. Les modalités de signification doivent être suffisamment précises.

ENONCÉ DU SUJET

1^{er} ACTE

Le président du tribunal de commerce de BORDEAUX a condamné par ordonnance du 31 MAI 1996, la société anonyme TWIN dont le siège social est à BORDEAUX, 4 place de la Comédie, à retirer de la vitrine de son magasin une affiche publicitaire, dans les 48 heures de la signification de l'ordonnance, et ce sous astreinte de 500,00 francs par jour de retard.

Cette décision a été signifiée le 10 juin 1996, mais la société TWIN n'a pas immédiatement obtempéré. L'affiche n'a été retirée que le 20 juillet 1996.

Vous signifiez le 8 août 1996 l'assignation en liquidation d'astreinte devant la juridiction compétente, l'acte étant remis à la personne du représentant légal de la SA TWIN.

2^{ème} ACTE

La société TWIN ne s'est pas présentée ou fait représenter à l'audience.

La société TWIN devant percevoir de façon imminente une importante somme d'argent, et en raison de l'urgence, il est remis à l'huissier de justice la décision liquidant l'astreinte (conforme à la demande), pour signification à la société anonyme TWIN d'une part, et exécution ultérieure d'autre part.

Il vous est précisé lors de cette remise que la société TWIN est bénéficiaire d'un marché de fournitures de papeterie auprès du Conseil général de la Gironde, marché portant le numéro 96/1550.

Signifiez la décision obtenue le 16 septembre ; l'acte est remis au représentant légal de la société TWIN.

3^{ème} ACTE

le 20 septembre 1996, vous rédigez, sans signifier, un procès-verbal de saisie-attribution en fonction des informations contenues dans l'énoncé du sujet.

--=O=--